

**PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUANTE ET UNIÈME SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

**TENUE À LA COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL
35, RUE DE PORT-ROYAL EST, 1^{er} ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC)**

LE MERCREDI 13 JUIN 2007

Adopté tel que modifié à la séance du Conseil du 19 septembre 2007

Membres présents : M. Laurent McCutcheon, président

Mme Catherine Barrette

M^e Micheline Bélanger

M. Normand Bolduc

M^e Pierre Cloutier

M^e Monique Corbeil

M^e France Desjardins

M^e Suzie Ducheine

M^e Jacques Forgues

M. Joseph Gabay

M^e Hélène Gouin

Mme Marie Élise Lebon

M^e Pauline Perron

M. Antoine Roumi

M^e Andrée St-Georges

M^e André Forget, secrétaire

Sont aussi présentes : M^e Anne-Marie Couture, avocate
M^e Sophie Vaillancourt, adjointe au président

Invité : M. le juge Gilles Gaumont, juge-président
à la Cour municipale de la ville de Québec et membre
du Conseil de la magistrature du Québec

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 30.

M. Laurent McCutcheon, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence. Il remercie M^e Andrée St-Georges d'accueillir le Conseil pour la tenue de la présente séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Normand Bolduc, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

3. Approbation des procès-verbaux de la séance du 25 avril 2007

Après qu'il ait été procédé à la correction d'erreurs d'écriture, sur proposition de M. Joseph Gabay, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 25 avril 2007.

Le procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 25 avril 2007 sera soumis pour approbation à huis clos.

4. Sujets d'information

4.1 Publication à la *Gazette officielle du Québec* des listes des ministères, des organismes et des autorités établies en vertu de l'article 178 de la *Loi sur la justice administrative*.

Les listes adoptées par le Conseil à sa séance du 25 avril dernier ont été publiées à la *Gazette officielle du Québec*, partie I, du 26 mai 2007. Elles sont disponibles dans le site Internet du Conseil.

Un exemplaire des listes a été acheminé aux membres.

4.2 Engagement de M^e Anne-Marie Couture

M. Laurent McCutcheon présente M^e Anne-Marie Couture, engagée comme agente de recherche en droit, à titre occasionnel, en remplacement de M^e Sylvie Gosselin.

4.3 Étude des crédits

L'étude des crédits du ministère de la Justice par la Commission des institutions est prévue pour jeudi le 14 juin, à 20 h. M. Laurent McCutcheon, président du Conseil, et M^e Jacques Forgues, président du Tribunal administratif du Québec, ont été invités à y être présents.

4.4 Revue de presse

M^e Anne-Marie Couture présente la jurisprudence, la doctrine et les articles de presse récents pertinents aux activités du Conseil.

5. État et suivi des dossiers de plaintes et informations de gestion

Le tableau des données de gestion sur les plaintes au 13 juin 2007 est distribué.

Six (6) nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil au cours de l'exercice 2007-2008. En fin d'exercice 2006-2007, deux (2) comités d'enquête étaient toujours actifs, soit dans les dossiers n^{os} 136 et 273, et vingt et un (21) dossiers de plaintes étaient en traitement.

Par ailleurs, le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n^{os} 164, 261, 262, 266, 289, 290 et 293 à 305.

Aucune plainte n'a été déclarée recevable par le comité d'examen de la recevabilité des plaintes lors de sa dernière séance du 25 avril 2007.

6. Suivi des enquêtes dans les dossiers n^{os} 136 et 273

Deux dossiers d'enquête sont présentement ouverts.

6.1 Dossier n^o 136

Une audience ayant pour but d'entendre les parties sur une requête en récusation formulée par le procureur du commissaire a été fixée péremptoirement au 16 mars 2007, mais a dû être remise.

M^e Hélène Guin, présidente du comité d'enquête, fait état des difficultés de mise au rôle dans ce dossier. Une date d'audience sur la requête en récusation a toutefois pu être fixée au 17 septembre 2007.

Par ailleurs, M^e Gouin mentionne que le commissaire visé par la plainte est maintenant à la retraite.

6.2 Dossier n° 273

L'audience du Comité d'enquête s'est tenue le 12 mars 2007, à Québec, et s'est continuée le 29 mai 2007.

M^e Andrée St-Georges, présidente du Comité d'enquête, fait état des deux objections soulevées par le procureur du commissaire visé par la plainte lors de l'audience du 29 mai dernier.

Ainsi, celui-ci s'est objecté à l'intervention de la plaignante, la qualifiant de tardive. Cette objection fut rejetée par le Comité. Le procureur a également soulevé une objection portant sur la compétence du Comité à poursuivre son enquête, puisque le commissaire est maintenant retraité. Cette objection a été prise sous réserve par le Comité, qui a décidé de poursuivre l'enquête. Le procureur du commissaire visé a aussitôt fait connaître son intention de porter ces deux décisions interlocutoires en révision judiciaire.

Le Comité est en attente de la transcription des enregistrements sonores de l'audience du 29 mai 2007 et de la requête en révision judiciaire, mais la date du 3 octobre 2007 a tout de même été fixée pour la poursuite de l'enquête.

6.3 Discussions sur les dossiers d'enquête en cours

Dans les deux dossiers d'enquête en cours, le tribunal auquel appartenait le commissaire visé par la plainte continue d'assumer les honoraires du procureur de celui-ci, malgré sa retraite.

Les membres discutent de l'importance pour les citoyens des délais écoulés entre le dépôt d'une procédure et la décision ou le règlement du dossier. D'ailleurs, selon les sondages effectués pour le TAQ et la CLP, la célérité est un facteur déterminant quant à la satisfaction de la clientèle.

Les problèmes de délais minent la crédibilité du système de justice en général ainsi que de la justice administrative. Le Conseil doit donc porter une attention particulière aux délais écoulés et aux remises accordées.

Il est convenu de discuter lors d'une prochaine séance, d'une façon de régler la problématique des délais dans les comités d'enquête.

7. Nouveau comité d'examen de la recevabilité des plaintes

L'actuel comité d'examen de la recevabilité des plaintes a été constitué le 25 août 2006. Il s'agissait du second comité constitué par le Conseil à la suite des modifications législatives entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Lors de la séance du 25 avril dernier, les membres ont manifesté leur désir que la composition du comité soit modifiée.

En conséquence, il est résolu, sur proposition de M^e Pauline Perron, dûment appuyée, que, pour l'examen des plaintes qui lui seront soumises après le 13 juin 2007, le comité d'examen de la recevabilité des plaintes soit constitué des membres suivants :

- M. Laurent McCutcheon, président;
- M^e Pauline Perron;
- M^e Andrée St-Georges;
- Mme Catherine Barrette;
- M. Antoine Roumi;
- M^e Hélène Gouin;
- M^e France Desjardins.

8. Modifications aux *Règles sur le traitement d'une plainte*

À sa dernière séance, le Conseil a discuté de la possibilité d'utiliser un moyen alternatif de résolution des plaintes à l'étape de l'examen de la recevabilité et lors de l'enquête. Des paramètres visant à encadrer une telle procédure ont été suggérés et il a été convenu qu'un projet de modifications aux *Règles sur le traitement d'une plainte* serait soumis aux membres, aux fins de discussion.

Trois documents sont distribués aux membres du Conseil :

- *Les Règles sur le traitement d'une plainte* incorporant les modifications proposées;
- Un résumé des paramètres définis lors de la séance du 25 avril 2007;
- Le document intitulé « *Le cadre d'exercice de la conciliation à la Commission des lésions professionnelles* ».

Sur la proposition de M^e Pierre Cloutier, dûment appuyée, il est résolu de modifier la formulation des articles 16 et 22 des *Règles sur le traitement d'une plainte* en y ajoutant, à la fin, le paragraphe suivant :

« Lorsque les circonstances le permettent, le Comité peut offrir au plaignant et à la personne visée par la plainte un moyen alternatif de résolution de celle-ci ».

9. Calendrier des séances

Les dates des prochaines séances du Conseil sont fixées jusqu'au 14 novembre 2007.

La date du 24 janvier 2008 est ajoutée au calendrier. Cette séance se tiendra à Montréal.

Ajournement : 10 h 20 min à 10 h 45 min

10. Invité : monsieur le juge Gilles Gaumond, juge-président à la Cour municipale de la ville de Québec et membre du Conseil de la magistrature du Québec

M. Laurent McCutcheon présente le juge Gilles Gaumond aux membres.

L'allocution du juge Gaumond s'intitule « *De la plainte à l'enquête : réflexions sur un processus déontologique* ». Le plan de son intervention est distribué, ainsi qu'un exemple de décision du Conseil de la magistrature déclarant une plainte irrecevable.

11. Levée de la séance à 12 h 45

Le secrétaire du Conseil,

M^e André Forget